



Oneg Chabat

n° 17

« le délice du Chabat »

Horaires Chabat Kodech Nice

Vendredi 24 février 2017/28 chevat 5777

Entrée de Chabat 17h55

Réciter la bénédiction de l'allumage
impérativement AVANT d'allumer !

Samedi 25 février/29 chevat

Sortie de Chabat 18h57,

Rabénou Tam 19h20

Se mettre en colère Chabat !

Rav Gamliel Rabinovitch Tiv Hachabat

Le Zohar met en garde l'homme de ne point s'emporter par la colère le jour de Chabat. C'est à partir du verset (Chémot 35-3) qui dit « n'allumez pas de feu dans vos demeures le jour de Chabat », qu'il est tiré l'interdiction d'enflammer la colère. Se mettre en colère en ce jour c'est augmenter le feu de la géhenne. Or par ailleurs le Zohar nous apprend que durant le jour de Chabat le feu de la géhenne chôme et en épargne les impies ; il se trouve que celui qui se met en colère le jour de Chabat il allume le feu de la géhenne qui normalement est éteint ! (nb : c'est enfreindre Chabat dans le monde des âmes ! L'action de l'homme va bien au-delà que le monde dans lequel nous vivons, se mettre en colère le jour de Chabat c'est la transgression du concept de l'avenir, Chabat étant lui-même un échantillon du monde à venir comme nous l'enseignent les Maîtres dans le Talmud). Si se mettre en colère même durant la semaine est un vil comportement – comme disent les Sages Nédarim 22A

« toute personne qui se met en colère est sous l'emprise de la géhenne », l'homme est plus enclin de se mettre en colère le jour de Chabat – les rencontres à la synagogue ou le temps passé à table en famille peuvent plus facilement l'irriter. En ce jour de Chabat il faut être vigilant que de respecter correctement chaque personne et d'adopter la patience. En se préservant de la colère le jour de Chabat l'homme sera préservé du feu de la géhenne. (nb : nous voyons que même durant la semaine la colère est synonyme de géhinom, la colère est le géhinom, mais la colère de Chabat c'est le feu même du géhinom – que D'IEU nous en préserve et nous en protège, qu'IL nous aide à goûter aux saveurs du Chabat sans le gâcher par notre colère...)

Havdala

Richon Létsion Rav Yitsh'ak Yossef chalia
Yalkout Yossef

Le Rambam écrit que la Havdala récitée le samedi soir est une mitsva de la Tora au même titre que le kidouch récité le vendredi soir, comme dit le verset

« zah'or ète yom hachabat », c'est rappeler le Chabat à son entrée et à sa sortie. Opinion soutenue par le Smag, Rachi, Chéiltote, Tosfot Rid, H'inouh', Ravia, Ravan, Rabénou Chmouël Hanaguid, Rabi Meir Halévi, Rabi Elyahou de Loundrich – d'après cette première thèse les femmes sont donc obligées de faire la havdala comme les hommes. Toutefois selon d'autres décisionnaires la havdala su samedi soir est d'institution des Sages (midéranbanan), telle est l'opinion de Rabénou Tam, Roch, Rachbats, Ritva – d'après cette deuxième thèse les femmes ne sont pas tenues de réciter la havdala. Le Rachba développe que la notion de havdala est certainement d'après la Tora selon toutes les opinions, seul le devoir de la réciter sur une coupe de vin est sujette à discussion. Nous voyons bien que selon la majorité des décisionnaires la havdala est un devoir de la Tora.

Les femmes comme les hommes sont obligées de faire la havdala, elles pourront être acquittées par un homme, ou le faire par elle-même si elles sont seules.

(nb : cette étude montre ô combien la havdala est importante, on ne peut la négliger)

Le sommeil de Chabat

Rav Chlomo Lewinstein Oumatok Haor

Le Yalkout Réouvéni au nom du Ari zal dit que les lettres hébraïques formant le mot Chabat contiennent l'expression Chéna Béchabat Taânoug ! Dormir Chabat est un délice ! *(nb : je ne comprends absolument pas ce que cela veut dire, c'est très profond, tout de même il y a ici une idée extraordinaire : respecter Chabat même dans son sommeil ! Chabat doit se ressentir même lorsqu'on dort – ah que c'est puissant Chabat !...)* Le Méiri (Chabat 118B) cite cette même idée au nom du Yérouchalmi qui demande : comment rendre le Chabat délicieux (oneg) ? Un Maître a dit par le sommeil, un autre Maître a dit par l'étude de la Tora. En vérité il n'y a pas ici de divergence, l'un parle de l'élève qui étudie la Tora, l'autre parle d'une

personne qui n'étudie pas. Mes Maîtres expliquent, dit le Méiri : l'érudit rendra le Chabat délicieux par l'étude de la Tora, et les autres personnes par le sommeil. Mais le Méiri écrit inversement : l'érudit qui étudie la Tora toute la semaine il rendra le Chabat délicieux par le sommeil, mais ceux qui n'étudient pas toute la semaine trouveront le délice du Chabat par l'étude de la Tora ! *(nb : il est intéressant de noter que le délice du Chabat diffère en fonction de l'état de chacun ! et le sommeil s'inscrit dans le programme du délice du Chabat – j'en suis personnellement subjugué ! Certes bien dormir est une activité importantes pour apprécier la vie et y trouver un équilibre, mais qu'on retrouve cet équilibre même pour le jour de Chabat c'est extraordinaire...)* Le Or Zaroua écrit : il convient de suivre le programme comme suit pour la journée de Chabat – après la prière à la synagogue on va manger, on se repose pour le délice du Chabat et après on va étudier. *(nb : là le Or Zaroua a conjugué les deux opinions, tout le monde va manger, tout le monde va se reposer, tout le monde va étudier. Selon cette lecture le Yérouchalmi ne dit pas que le jour de Chabat ou on étudie ou on dort, ce n'est pas l'un ou l'autre mais c'est les deux et pour tout le monde ; peut-être que le Yérouchalmi vient seulement dire en quoi chacun trouvera son plaisir mais tous doivent étudier, la réflexion me semble évidente. Je tenais à la formuler parce que certains savent rappeler que Chabat il faut dormir mais ils ont quelque peu mis en marge l'étude de la Tora. Surtout si ceux qui dorment le Chabat sont les gens du peuple, ainsi ils n'étudient jamais et resteraient ignorant toute leur vie. Chabat sans étudier est-ce cela Chabat ???...)* Le Rama (O'H 281) dit qu'il est d'us de retarder la prière du Chabat matin afin de dormir un peu plus. Il semblerait que la référence de ce que dit le Rama soit cet enseignement du Yérouchalmi.

Oneg Chabat imprimé en 300 exemplaires par semaine, diffusé en France et en Israël, retransmis sur www.cejnice.com, et par whatsapp et mail
Transmettez nous vos coordonnées pour le recevoir envoyez à lekhadodinice@yahoo.com